

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Michèle DZAMOUZAKIS, la plus âgée des membres du conseil, sur la convocation adressée par le Maire sortant, M. Simon FARLEY.

Date de la convocation : le 16 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 19

Présents : (18)

M. FARLEY Simon, Mme ARDOIN Florence, M. PICHON Cyrille, Mme BRULEY Audrey, M. CARTIER Stéphane, Mme VEDELAGO Chrystelle, M. GANDAIS Cédric, Mme GLÉNAT Anne, M. CARUSO Thierry, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. VARTORE Boris, Mme VIAL Catherine, M. BERRADA Ahmed, M. LORENZO Jean-Marc, Mme VIRGONE Manon, M. GONNET Sébastien, Mme DORÉ Béatrice, M. VIAL Patrice

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (1)

Mme CARTIER Lola a donné pouvoir à Mme BRULEY Audrey.

Absents : (0)

Secrétaire de séance : M. CARTIER Stéphane

DÉLIBÉRATION N° 011-2026 – ÉLECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-4 et 7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : **19**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : **0**
- d. Nombre de suffrages blancs : **2**
- e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : **17**
- f. Majorité absolue : **9**

Ont obtenu :

- M. Simon FARLEY : 16 (seize) voix
- M. Sébastien GONNET : 1 (une) voix

M. Simon FARLEY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :

Certifié conforme
Le Gua, le 20 mars 2026
Simon FARLEY
Maire de LE GUA

Signature du secrétaire de séance

